

Quels motifs à l'immigration des étrangers hautement qualifiés ? Réflexions autour du cas des cadres étrangers de la région Nord-Pas-de-Calais (France).

Romain LIAGRE

Université d'Artois

Laboratoire Dynamique des Réseaux et des Territoires

62 000 ARRAS

L'objectif de la communication que nous proposons ici est d'apporter une contribution aux schémas explicatifs des causes des migrations internationales, plus particulièrement de celle des élites.

En effet, dans le champ d'étude des flux migratoires internationaux, les travaux sur les migrants hautement qualifiés, si leur nombre tend à croître depuis une petite dizaine d'années, restent encore assez peu nombreux (on peut citer parmi les plus notables et les plus complets des travaux : WAGNER, MEYER ou encore NEDELUCU).

La dynamique de mondialisation, qui transforme notamment la structure des emplois, renforce pourtant la place de ces hauts cadres « mondialisés » qui participe activement et ont prise sur ce système-monde et ce processus global, tout particulièrement par rapport aux travailleurs migrants peu ou non qualifiés plus nombreux mais aux positions de plus en plus fragiles. Cette migration « fine » mérite donc toute l'attention des chercheurs en sciences sociales. Ainsi, pour contribuer au développement de ce champ de recherche, nous proposons d'étudier un cas précis de migration des élites étrangères, celui des « cadres et professions intellectuelles supérieures » vers la France et plus précisément vers la région Nord-Pas-de-Calais (nord de la France, plus particulièrement la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing, cœur économique de la région).

Quelques remarques importantes sur cette région de tradition industrielle¹

¹ Ces éléments, nous le verrons, sont importants à prendre en compte dans la mesure où ils conditionnent en partie les effets et les causes des dynamiques migratoires étudiées

1. cette région a longtemps développé une industrie fondée sur des activités employant une main-d'œuvre ouvrière peu qualifiée a connu une transition économique ces dernières décennies.
2. L'enjeu actuel de la région vise, contrairement à ce qu'elle a fait, à opérer une conversion de type vertical, c'est-à-dire de passer à des activités industrielles ou de services comportant plus d'emplois qualifiés voire très qualifiés. Ce qui suppose d'accueillir et de retenir des personnes très qualifiées nationales (mais qui ne viennent pas) et de l'étranger.
3. Ce problème est d'autant plus crucial pour la région que les taux de migration nette montrent que les départs de la région sont plus nombreux que les arrivées, même si son déficit s'est sensiblement réduit (comparaison RGP 1990 et 1999), notamment grâce aux résultats de la reconversion suite aux nombreuses suppressions d'emplois.

A priori, on pourrait ainsi supposer que cette région – plus que tout autre – face à ce besoin d'attirer une main d'œuvre très qualifiée a mis en place des moyens particuliers pour attirer les étrangers hautement qualifiés...or on verra que c'est loin d'être le cas...ou tout du moins qu'entre le discours et la formalisation d'une réelle politique d'attractivité le fossé demeure important.

Pour tenter d'appréhender la nature et les dynamiques de cette migration des « élites », trois points principaux seront articulés et développés dans notre contribution.

Nous reviendrons d'abord sur la manière dont les théories des migrations internationales abordent la question des dynamiques migratoires de cette population aux caractéristiques socio-économiques particulières. Cette perspective nous amènera dans un second point à confronter nos résultats de terrain avec ces modèles explicatifs, économiques le plus souvent. Nous montrerons notamment comment malgré des apports intéressants, ces approches ne permettent pas de rendre compte de la complexité des logiques migratoires des cadres enquêtés. Enfin, nous questionnerons les rapports de causalités existants entre les facteurs attractifs de l'espace d'accueil (notamment en terme d'emplois, d'infrastructures de communications, d'espaces vert ou de loisirs pour la famille de l'impatrié) et les flux de migrations des cadres. Nous montrerons notamment combien dans le cas de la région NPDC, il serait plus prudent de parler de rapport de corrélations plus que de réels rapports de

causalités. En d'autres termes, il s'agira d'interroger la sensibilité de la population enquêtée à ces facteurs d'attractivité.

Mais tout d'abord, avant d'entrer dans les détails des résultats, il nous faut préciser rapidement ce que l'on entend par « élites » et par « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Rappel : uniquement les individus de nationalité étrangère, oubli volontaire des acquisitions de nationalité française, qui relèvent d'une autre problématique, et sont aussi plus difficiles à distinguer.

Le mot élite est un concept flou et polysémique. On peut aussi bien être une élite intellectuelle, financière que sportive. Lorsque l'on parle de migration des élites, plusieurs termes ou associations de termes plus ou moins synonymes interviennent dans le débat : migration (hautement) qualifiée, migration des cerveaux, des compétences, etc. Les termes anglo-saxons foisonnent ici aussi : *brain drain*, *brain gain*, *brain exchange*, selon que l'on se place du côté de celui qui « perd » ou qui « reçoit » les personnels compétents, *highly skilled workers migration*, etc. Certains organismes internationaux tels que l'OCDE se sont également emparés de la question et proposent leur propre définition de la migration des compétences avec la terminologie des RHST (Ressources Humaines de la Science et de la Technologie) qui concernent les individus ayant suivi des études du 3^{ème} degré (supérieures) dans un domaine scientifique et/ou technique et/ou qui exercent une profession scientifique et technique.

On voit ici la kyrielle de termes employés pour désigner peu ou prou une même population. En ce qui nous concerne, après avoir confronté les différentes définitions, nous avons retenu deux critères pour délimiter notre population : la maîtrise d'un savoir-faire, et une formation de haut niveau. Partant de là, afin de délimiter statistiquement la population, nous avons centré nos recherches sur une catégorie socioprofessionnelle particulière, selon l'Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) : c'est-à-dire celle des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), CSP 31, 32 et 36, qui recouvre un spectre très large de personnes possédant une compétence et/ou une formation de haut niveau (la possession de l'un ne signifiant pas nécessairement la maîtrise de l'autre). Le champ est vaste : du cadre d'entreprise au médecin libéral...

A partir de ce cadrage statistique, nous avons mené un travail d'enquête auprès de ces CPIS de nationalité étrangère dans la région Nord-Pas-de-Calais, particulièrement sur la métropole lilloise.

Rappel : nous voudrions ici insister sur le fait que nous avons travaillé uniquement sur les individus de nationalité étrangère / l'oubli des acquisitions de nationalité française est donc volontaire. Méthodologiquement nous avons estimé qu'ils relevaient d'une autre problématique, et qu'ils étaient aussi plus difficiles à distinguer.

Pour présenter rapidement la population interrogée rencontrée notamment grâce à la technique du « bouche à oreille » ou de « proche à proche », voici quelques chiffres indicatifs : 50 personnes ont été interrogées, parmi elles on comptait environ $\frac{3}{4}$ d'hommes, essentiellement des individus entre 35 et 40 ans, majoritairement belges et britanniques (rappel de l'histoire de l'immigration et des effets de proximité).

Premier point : pourquoi travailler sur ces migrations hautement qualifiées ?

Sans revenir en détail sur les différentes théories qui expliquent le phénomène migratoire, il faut ici rappeler quelques données.

En toute logique, la majorité des travaux s'est penchée sur la majorité des migrants, c'est-à-dire les travailleurs migrants non qualifiés :

- 45 millions de travailleurs migrants en 1965, plus de 120 millions aujourd'hui selon le Bureau International du Travail (BIT),
- la plupart d'entre eux occupant des emplois non qualifiés.
- Même s'il est difficile de s'entendre sur la notion de qualification, les statistiques officielles (Banque Mondiale par exemple) estiment que le taux de qualification des migrations augmente. Ainsi, en 2000, en France, on compte 614 000 migrants suivant un niveau d'enseignement supérieur. Malgré tout, les théories s'appliquent aux plus nombreux, ce n'est pas le problème fondamental.

Ces données nous invitent à formuler deux constats :

- premièrement, les travaux se centrent, (suite à des commandes publiques ou non), sur des populations qui sont susceptibles de poser question au fonctionnement de l'Etat, au fonctionnement de son marché du travail (travailleurs clandestins, non qualifiés, jeunes, etc.). Ou pour le dire autrement, sur une migration qui « pose problème ». Les étrangers hautement qualifiés, outre le fait qu'ils ont de hauts niveaux de consommation, n'intéressent donc guère, ou peu.
- Deuxièmement, les chercheurs en sciences sociales ont souvent laissé aux économistes le soin d'expliquer les dynamiques des migrations internationales, leurs causes et leurs conséquences. C'est finalement assez tardivement que les motifs plus qualitatifs, c'est-à-dire non essentiellement liés à des enjeux strictement économiques fondés sur des logiques de calcul rationnel coût/avantage, sont entrés en ligne de compte. Or nous verrons que si les théories économiques sont généralement particulièrement fécondes pour appréhender les phénomènes migratoires, elles peuvent aussi masquer la complexité de certaines logiques migratoires dont les ressorts sont tout sauf « calculés ».

Schématiquement, selon les économistes, il existe plusieurs cas de figure :

le migrant potentiel part d'un pays à bas salaire vers un autre à plus haut salaire (théorie néo-classique) ; ou encore les micro-économistes considèrent les individus comme des être rationnels (un improbable *homo migrator*) qui migrent sur la base de calculs coûts/bénéfices, quel que soit l'endroit et ce dans l'espoir de gains de salaire et d'emploi (tout ceci dans le cadre d'un marché international où n'existe ni environnement politique, ni économique, ni familial, et que le travail est homogène entre le pays de départ et d'arrivée). Même les théories les plus récentes, notamment la nouvelle économie des migrations, si elle laisse plus de place à la collectivité, et à un système où l'individu n'est plus le seul à agir rationnellement, restent restrictives dans le sens où l'individu aurait pour but, en migrant, de maximiser son revenu, de minimiser les risques.

Or, nous allons voir dans le cas des immigrés étrangers hautement qualifiés de la région NPdC, que les théories sont rarement satisfaisantes et que le spectre de

facteurs explicatifs de la décision de migrer, puis du mouvement lui-même, est très large.

Ce qui nous amène au 2^{ème} point :

Deuxième point : quels motifs à l'immigration des élites, dans le cas de la région NPdC ? Ou les limites des approches rationnelles

Il est évident que la démarche migratoire des cadres supérieurs se fonde très souvent sur des motifs économiques. Mais l'importance donnée à ces motifs, qui sont sensés dépasser tout autre type de critères explicatifs au départ est, selon nous, surévaluée. En tous cas en ce qui concerne l'immigration de cadres étrangers dans le NPdC. Non que ce critère n'ait aucune importance, mais il semble que le fait qu'il ressorte en entretien nous dispense d'une certaine manière de réfléchir aux autres, certes plus qualitatifs et difficiles à mesurer, mais sans lesquels la migration n'aurait peut-être pas eu lieu.

En effet, si à la question « Pourquoi avoir choisi le NPdC ? », 14 cadres ont répondu l'opportunité d'emploi dans la région, cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas venus par hasard. C'est, l'opportunité d'emploi qui s'est justement offerte par hasard. Et on peut raisonnablement penser que cette opportunité aurait tout aussi bien se produire dans une autre région française, ou ailleurs en Europe voire dans le monde (il ne faut pas oublier que ce sont des cadres supérieurs qui n'ont pas d'obstacles financiers, familiaux, psychologiques à la mobilité internationale. Au contraire, les études sociologiques (Wagner, Pinçon et Pinçon-Charlot) montrent bien que le voyage sous toutes ses formes fait non seulement partie de leur mode d'éducation, de leur manière de créer des réseaux internationaux, mais aussi d'un processus d'ascension professionnelle : il est bon de passer par une filiale de l'entreprise à l'étranger pour ensuite revenir avec une expérience et revenir se placer plus haut dans la hiérarchie de l'entreprise).

Donc, si on ne peut déconvenir que l'emploi joue un rôle important dans ce type de migration, il faut aussi relativiser ce facteur. D'autant que dans ce cadre, ce n'est pas une recherche d'emploi considérée comme telle, ni une quête d'un meilleur salaire. Leurs postes et leurs rémunérations sont généralement satisfaisants, et il n'y a pas « d'urgence » à partir travailler ailleurs. Simplement, comme pour un certain nombre d'entre eux la mobilité est presque un mode de fonctionnement personnel et professionnel (ce sont les migrants circulants/élites

circulatoires comme les appelle TARRIUS), ils restent toujours plus en moins « en veille ».

Une piste de réflexion que nous voulons lancer ici est d'essayer de comprendre quelle est la part du hasard dans une migration de ce type. Pour cela, la comparaison avec d'autres types de migration peut s'avérer éclairante. On sait, grâce notamment aux travaux de S. LAACHER, que les migrants clandestins originaires du Maghreb, du Proche et Moyen-Orient, qui souhaite pénétrer dans l'Espace Schengen, n'ont pas, hormis cette première idée de destination (l'Espace Schengen), nécessairement d'objectifs ni de projets précis. Ils veulent mieux vivre, un point c'est tout. Ils se classent plutôt dans la catégorie des individus errants, en marge. Dans ce cas donc, on peut considérer la notion de hasard comme un facteur explicatif clé dans la migration, notamment dans le « non-choix » du pays de destination, de transit, des itinéraires empruntés, etc.

Bien évidemment, la comparaison n'est ici qu'heuristique. Il serait illusoire de mettre sur le même plan sociologique, clandestins et cadres hautement qualifiés. Néanmoins, notre enquête souligne certaines limites de l'appréhension uniquement stratégique des migrations.

En effet, malgré l'existence de critères qui auraient pu, suivant les approches économiques, déterminer les logiques migratoires de ces cadres (importance du capital social, culturel, économique, financier et familial / expérience professionnelle et migratoire importante²), l'enquête de terrain révèle que ces acteurs sont loin d'être arrivés dans le NPdC en toute connaissance de cause. En témoigne l'extrait d'entretien suivant qui loin d'être exemplaire traduit une conception largement partagée par les enquêtés :

« Pour dire la vérité, le fait que je me sois retrouvé dans le Nord est le fruit d'un hasard. J'ai eu une proposition [...] très intéressante, alors j'ai rendu visite au laboratoire, après quoi j'ai pris la décision d'accepter. »

un autre :

« Nous sommes venus dans la région pour plusieurs raisons. Mon mari avait décroché un CDI dans la région. Son père venait de décéder, et

² Plus de la moitié de notre panel avait déjà une expérience migratoire avant l'entrée dans la vie professionnelle, dans le cadre de différents stages d'école de commerce ou d'ingénieurs, etc.

comme sa mère était assez âgée, nous ne voulions pas la laisser trop seule en nous éloignant. Enfin, mon mari ne parle pas un mot de néerlandais, il était donc impossible d'envisager une installation aux Pays-Bas ou en Belgique néerlandophone. »

Ce dernier extrait est intéressant. Il met bien en évidence l'existence de raisons largement incontrôlées et loin d'être « stratégisées » par les enquêtés : les circonstances de la vie (décès... hasard ?), un mari français enraciné dans sa région pour des raisons familiales puis professionnelles, une incapacité pour lui à travailler à l'étranger. Dans le reste de l'entretien, l'interviewée laissait d'ailleurs entendre qu'elle aurait préféré vivre et travailler aux PB. Finalement, ce n'est pas le conjoint qui s'est adapté, mais elle, en travaillant d'abord dans l'industrie, puis dans l'enseignement (moins de mobilité nécessaire).

Or toutes ces circonstances, tous ces aléas, tout ce hasard, semblent gêner sensiblement les théoriciens des migrations, notamment les économistes. L'approche stratégique et rationnelle vise même à les faire au maximum disparaître, ou tout du moins à en réduire au maximum les effets comme c'est par exemple le cas dans la théorie des jeux.

Ainsi, l'explication des motifs de l'immigration demeure un processus éminemment complexe, et cela même en présence d'individus qui présentent a priori toutes les ressources nécessaires pour agir selon une stratégie bien déterminée et calculée.

Troisième point : apports et limites des facteurs d'attractivité

Si on laisse de côté les caractéristiques du migrant, ses choix, ses envies, etc. (qui sont toujours difficiles à mesurer, car cela relève du sensible, du choix personnelle, de la stratégie individuelle parfois irraisonnée) on peut aussi tenter d'expliquer les motifs de l'immigration en se tournant vers le pays de destination, celui qu'il aurait choisi, celui qui l'aurait attiré.

En effet, il faut aussi prendre en considération le potentiel attractif d'une région, d'une métropole, son image, sa notoriété. Tous ces facteurs qui jouent un rôle important, notamment dans le cas d'une émigration de haute qualification, c'est-à-dire concernant des individus qui seraient plus sensibles à ce que les

économistes appellent les aménités, c'est-à-dire grossièrement tout ce qui ne fait pas partie des choses nécessaires aux hommes (comme se nourrir et se loger, au sens le plus strict du terme, sans confort particulier supplémentaire), les « petits plus » d'une région ou d'une métropole par exemple. Comme les aménagements d'espaces verts, la qualité des infrastructures de loisirs, mais aussi la qualité culturelle (expositions, théâtre, opéra, etc.), l'héliotropisme peut aussi être classé dans cette catégorie particulière.

Ce qui veut dire que l'attractivité territoriale envers les étrangers, cas qui nous intéresse ici, est aussi fondée sur des critères non plus économiques mais aussi de nature plus qualitative, d'ordre social, culturel et environnemental.

Or notre enquête souligne ici la place encore toute relative que jouent ses facteurs dans la décision de migrer ? Les résultats de nos enquêtes qualitatives montrent que les migrants, comme nous l'a expliqué une responsable des impatriés d'une grande enseigne de commerce d'articles de sport du nord de la France, « *ne viennent pas pour la région* ». (sic)

En effet, les cadres impatriés interrogés n'ont jamais fait part de motifs liés à l'attractivité territoriale de la région ou de la métropole lilloise, sauf de manière indirecte. Ce sont surtout des critères qui arrivent ensuite dans la discussion, une fois la raison principale évoquée. Mais jamais l'un d'entre eux n'est venu pour le caractère charmant de la ville de Lille, ou pour sa situation géographique et stratégique au cœur de l'Europe.

L'aspect pour le moins arbitraire du choix du territoire de migration invite ainsi à questionner la qualité des atouts de la région NPdC, et plus largement les effets réels des facteurs « attractifs ». De manière générale, on observe un décalage entre les propos des enquêtés qui semblent peu sensibles à la rhétorique de l'attractivité et les discours des acteurs régionaux. Non seulement la région demeure peu attractive comme le suggèrent les dernières enquêtes (RAPPEL : l'Ile-de-France est une exception en matière d'accueil des cadres étrangers (54,6% du total des cadres étrangers en France selon l'INSEE), le Rhône-Alpes (9,3 %) la Provence Alpes Côte d'Azur (6,1%) le NPdC seulement 2,4%) mais les cadres interviewés sont loin d'établir comme motifs prioritaires dans leur décision de venir s'implanter dans la région celui de son potentiel attractif. La présentation de la région comme « *carrefour de l'Europe* » semble davantage liée

à des stratégies de marketing territorial défendues et largement construites par les acteurs régionaux.

On pense entre autres :

- aux acteurs de la *relocation* (en anglais, déménagement, réimplantation. Le Syndicat National des Professionnels de la Relocation et de la Mobilité la définit comme *une mission de conseil et d'assistance aux entreprises et aux personnes physiques pour la gestion de la mobilité géographique nationale et internationale*) et de l'attractivité des capitaux dans la région,
- à la CCI de Lille (qui sur son site vante une région aux *atouts géographiques incontestables*),
- à l'Agence pour la Promotion Internationale de Lille Métropole (sur le site de laquelle on peut lire que *Lille 1^{ère} ville transfrontalière d'Europe avec 2,2 millions d'habitants, située entre les deux plus grandes métropoles européennes, Londres et Paris, au centre de la zone européenne la plus riche et la plus dynamique, etc.*). Ces « soi-disants » atouts incontestables, qui ne sont que des slogans de marketing territorial, de la région sont largement démentis par les faits et les bilans migratoires qui démontrent la faible présence de cadres étrangers.

Au terme de cette analyse que pouvons-nous retenir de cette enquête réalisée sur les migrations des cadres hautement qualifiés ?

Tout d'abord, l'intérêt que présente cette population, de part ses caractéristiques sociologiques notamment, pour tester et nuancer certaines approches économiques pourtant dominantes dans l'appréhension du phénomène migratoire. S'il serait risqué, voire contre-productif d'avancer ici un modèle explicatif unique et bien défini du phénomène migratoire des élites, tant les logiques à l'origine des migrations (comme pour toute autre migration d'ailleurs) sont complexes, notre enquête a le mérite d'interroger les logiques du modèle rationnel. Comme l'ont souligné les résultats exposés, on ne peut s'en tenir à la seule explication des choix stratégiques pour comprendre les migrations des élites.

De la même manière, on ne saurait non plus s'en tenir aux seules explications liées aux facteurs d'attractivité d'un territoire pour comprendre un tel

phénomène. Nous l'avons vu l'importance des facteurs d'attractivités de la région NPDC demeure plus que relative dans le choix des enquêtés. Plus encore, notre recherche souligne l'importance de stratégies davantage individuelles que collectives et institutionnelles dans les dynamiques d'attractivité de la région (exemple de Fourmies dans l'Avesnois, territoire en déperdition, hôpital, un homme). Dans ce cas précis, les migrations de cadres hautement qualifiés seraient alors moins dues à l'existence d'une réelle politique d'attractivité pensée au niveau territoriale et inscrite dans un agenda politique régional mais davantage le résultat d'initiatives individuelles finalement peu relayées par les institutions.

Ainsi, notre travail invite à prendre toute la mesure du caractère « construit » des indicateurs d'attractivité d'un territoire, notamment lorsqu'ils sont employés dans les discours des acteurs vivant professionnellement de la migration (APIM, etc.). Autrement dit, ce travail sur les migrations des cadres étrangers interroge non seulement la force des facteurs d'attractivité mais surtout il constitue en soi un outil d'analyse intéressant pour étudier les effets des politiques d'attractivité menées par les territoires. Loin du discours de façade construits par les acteurs régionaux, les cadres étrangers donnent à voir une réalité différente. A ce titre, l'analyse de leurs propos confirme l'importance des enquêtes qualitatives auprès des populations migrantes pour tenter de cerner leurs représentations du territoire d'accueil. Dans le cas particulier de la région NPDC, les cadres enquêtés délivrent, derrière leurs perceptions (même négatives) de nombreux indices susceptibles de nourrir les approches géographiques centrées sur la question de l'attractivité des territoires mais également de manière plus pragmatique d'apporter aux acteurs institutionnels des clés de lecture intéressantes pour comprendre l'échec ou tout du moins les difficultés de leurs politiques d'attractivité.

Enfin, cette recherche invite à des réflexions cette fois-ci d'ordre plus épistémologiques pour reconsidérer le poids de ce que nous avons appelé faute de mieux, les logiques du « hasard » dans le phénomène migratoire.